

Bonjour chers parents,

La fin des classes approche à grands pas. Une dernière ligne droite avant les vacances! Continuez d'encourager vos enfants!

Comme nous anticipons des dépassements de capacité d'accueil dans plusieurs niveaux, il est important de lire l'ensemble des informations concernant l'organisation scolaire. (Dépassement de la capacité d'accueil, classe à niveau double et classement des élèves). De plus, vous avez des informations importantes concernant les épreuves du MEES, l'accès aux bulletins et la préparation à la rentrée scolaire.

Je vous souhaite à tous un très beau dernier mois d'école!

Bonne lecture,

  
Direction

#### DATES IMPORTANTES

Vendredi 23 juin :

**Dernier jour de classe. Transport scolaire devancé d'une heure.**

Dernière journée scolaire : activités spéciales pour tous!


Par tradition, le CSSRS accorde un congé de fin d'année une heure avant la fin habituelle des classes la dernière journée d'école. Ainsi, notre école se terminera à **14 h 43 le vendredi 23 juin prochain**. Les cours du préscolaire termineront à la même heure qu'à l'habitude, soit à 14 h 40.

Le transport scolaire sera devancé d'une heure par rapport à l'heure habituelle. Le service de garde assurera la relève jusqu'à 18 h pour les élèves inscrits.

27 et 28 juin :

Service de garde fermé.

Prenez note que le service de garde sera fermé à compter du 23 juin. L'accueil des élèves au SDG débutera le 24 août 2023.

  
Important

**SURPLUS D'ÉLÈVES POUR L'ANNÉE 2023-2024**

**Pour l'année 2023-2024, il y aurait un dépassement probable d'élèves dans tous les niveaux**

## du primaire (1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année).

Dans pareil cas, le surplus d'élèves est alors transféré vers d'autres écoles.

Comme chaque année, nous prévoyons également qu'il y aura plusieurs déménagements, il est très important pour nous d'obtenir ces informations le plus rapidement possible afin d'avoir une idée plus exacte du nombre d'enfants réellement inscrits à l'école. **Vous devez transmettre ces informations à Mme Claudie Ploude, secrétaire, au 819 822-5642 au poste 30106.**

Dans la politique de transfert d'élèves, le premier critère est de considérer les parents qui ont exprimé leur volonté de changer d'école. **Dans la situation où vous désirez changer d'école et que votre ou vos enfants sont concernés par le surplus d'élèves ci-haut mentionné, veuillez informer Mme Claudie Ploude au poste 30106 au plus tard le 30 juin.**

Lorsque le **parent choisit l'école de son enfant**, que ce choix **permet d'éviter le transfert administratif** d'un autre élève et que **ce choix est accepté en fonction de la capacité d'accueil de l'école choisie**, le transport sera offert, **sans frais pour les parents, dans la mesure où :**

- l'élève satisfait aux critères d'attribution du transport ET;
- que le parcours existe sans modification ET;
- qu'il est disponible, et ce;
- sans coût additionnel pour le CSSRS.

Lorsque le **CSSRS choisit l'école de l'élève à transférer**, dans la mesure où l'élève satisfait aux critères d'attribution du transport du CSSRS, le transport sera offert sans frais.

**À la mi-août, si le dépassement est confirmé**, la direction communiquera avec les parents des élèves à transférer, le tout selon les critères et l'ordre défini dans la [Politique relative aux critères d'admission et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires](#) section *Dépassement de la capacité d'accueil*.

### ORGANISATION SCOLAIRE 2023-2024 : Classes à niveau double

Il arrive parfois que lors de la préparation de l'organisation scolaire et afin de respecter les règles de gestion auxquelles nous sommes soumis, nous devons mettre en place des classes à doubles niveaux.



*En 2023-2024, il y aura une classe de 1<sup>re</sup>-2<sup>e</sup>, une classe de 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> année. Pour classer les élèves qui seront regroupés dans ces classes, nous prenons en compte, mais sans limitation, les critères suivants :*

- Niveau de maturité suffisant pour accepter les délais et les contraintes.
- Niveau d'autonomie permettant de poursuivre le travail sans la proximité immédiate de l'adulte.
- Élève qui présente des habiletés de coopération et de collaboration avec les autres élèves.
- Élève pouvant être intégré à un groupe ayant des habiletés homogènes de niveau moyen à supérieur qui ne nécessitent pas des adaptations complexes.

**NOTE :** Les critères de classement peuvent changer en fonction des besoins spécifiques de certains élèves.

- **Tous les élèves de chaque niveau qui répondent aux critères ci-haut mentionnés sont éligibles à faire partie de ces regroupements.**

### CLASSEMENT DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE 2023-2024

Le classement des élèves est fait par les enseignants de ce niveau et cycle. Ils travaillent en équipe pour faire la sélection des élèves dans le but de créer des regroupements qui favorisent une bonne harmonie et un environnement propice aux apprentissages. Le classement des élèves demande au personnel enseignant et professionnel de faire plusieurs analyses et de considérer plusieurs aspects.



**Vous comprendrez qu'il est donc impossible de considérer des demandes de parents,** car ces dernières interviennent sur les principaux critères de classement qui favorisent la formation de groupe d'élèves qui mènent à un climat favorable à l'apprentissage et au développement de tous les élèves.

### \*\*\* IMPORTANT : HORAIRES DES ÉVALUATIONS OBLIGATOIRES ET COMMUNES \*\*\* **RAPPEL**

Puisque les évaluations ministérielles sont en cours, nous vous demandons de porter une attention particulière à la prise de rendez-vous et aux absences des enfants sur temps de classe. Effectivement, selon les consignes du ministère de l'Éducation, seuls les motifs suivants sont reconnus comme valables pour les absences lors des épreuves :

- Maladie (avec billet médical, même pour la COVID)
- Décès d'un proche (avec preuve écrite)
- Convocation à un tribunal (avec preuve écrite de convocation)

Sous certaines circonstances, il sera possible de reprendre une partie d'épreuve ministérielle à l'école, en raison d'une absence avec un motif reconnu.

Les parents d'élèves absents aux moments des épreuves ne pourront pas motiver l'absence pour d'autres motifs (par exemple : voyage de nature familiale ou compétition sportive). Les élèves n'ayant pas une absence motivée se verront attribuer la note 0 % pour l'épreuve ou la partie d'épreuve non réalisée. Aucune reprise ne sera offerte.

### Épreuves obligatoires du ministère de l'Éducation

*\*\* Merci de prendre en considération que les évaluations de lecture et d'écriture au primaire sont fréquemment liées sur le plan thématique \*\**

Dates du mois de juin :

6 juin :	Français écriture	4 <sup>e</sup> année
	Mathématiques	6 <sup>e</sup> année
7 juin :	Français écriture	4 <sup>e</sup> année
	Mathématiques	6 <sup>e</sup> année
8 juin :	Français écriture	4 <sup>e</sup> année
	Mathématiques	6 <sup>e</sup> année

### Épreuves communes du CSSRS

Entre le 29 mai et le 16 juin	Français lecture	2 <sup>e</sup> année
<i>Selon la planification des écoles</i>	Français écriture	2 <sup>e</sup> année
	Mathématiques	2 <sup>e</sup> année
	Mathématiques	4 <sup>e</sup> année

### BULLETIN DE FIN D'ANNÉE

Le dernier bulletin de l'année sera disponible durant la semaine du 3 juillet. Dès qu'il sera accessible sur Mozaïk, nous vous enverrons un courriel.

Il est fortement recommandé pour les parents de toujours enregistrer (ou imprimer) les documents PDF qui se retrouvent sur le portail parents Mozaïk (communications, bulletins, suivi des absences, etc.), pour y avoir accès, au besoin, en tout temps.

### OBJETS PERDUS

Nous vous invitons à récupérer, au service de garde, tout objet perdu avant la dernière journée d'école. Les objets non réclamés seront envoyés dès le 28 juin à des œuvres de charité.

## LISTES DES FOURNITURES SCOLAIRES 23-24

Durant le mois de juillet, vous trouverez sur le site de l'école, dans la section « Coin des parents », les listes de fournitures scolaires pour la prochaine année. [Liste des fournitures scolaires 2023-2024](#)

## SERVICE DE GARDE : inscription 23-24

Si vous n'avez pas inscrit votre enfant au SDG pour l'année 2023-2024, vous devez le faire d'ici **vendredi 9 juin**. Veuillez contacter **Mme Josée Gaudreau, responsable du SDG au 819 822-5642 poste 4**

## ACCUEIL ADMINISTRATIF : 17 ET 18 août 2023

Les 17 et 18 août, vous serez invités à venir à l'école pour l'accueil administratif. C'est à ce moment que nous vous remettrons le laissez-passer d'autobus et l'agenda scolaire (3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année).

Durant la semaine du 14 août 2023, nous vous ferons parvenir une autre invitation destinée aux élèves et aux parents pour la rentrée scolaire 2023-2024.

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CALENDRIER DES RENCONTRES

La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu **le 8 juin 2023 à 18 h 30 à l'école Beaulieu.**

## PROTECTION CONTRE LE SOLEIL ET CRÈME SOLAIRE

La cour d'école étant au soleil, nous recommandons aux élèves le port d'un chapeau ou d'une casquette pour se protéger de celui-ci. Nous vous demandons d'appliquer la crème solaire aux élèves avant le départ de la maison. En cours de journée, aucune application par le personnel n'est possible. Les éducatrices du service de garde peuvent seulement superviser son application à l'heure du dîner. Pour ce faire, il est important de montrer à vos enfants la quantité à mettre dans le creux de la main et les endroits où la mettre. L'usage d'un aérosol est à proscrire (danger pour leurs yeux de l'enfant et ceux des autres, lorsque mis par les enfants eux-mêmes). Comme pour les médicaments, la crème solaire doit demeurer dans son contenant d'origine, qui doit être identifié au nom de l'enfant.

## RESPECT + CIVILITÉ : UNE RÈGLE DE BASE POUR TOUS

Nous tenons à vous rappeler qu'une attitude respectueuse est de mise en tout temps dans les communications et les interactions avec le personnel et la direction de nos établissements. En misant sur la patience, le respect et la courtoisie, le CSSRS met de l'avant un environnement sûr et accueillant.

Si une situation vous génère de l'insatisfaction, nous vous invitons à consulter et à utiliser notre procédure de plainte en cliquant sur le lien suivant : [traitement des plaintes](#)



## ACCOMPAGNEZ VOTRE ENFANT VERS LA RÉUSSITE



C'est la fin des classes! Tout l'été, on continue d'apprendre en s'amusant!

Retrouvez plein d'idées de défis à réaliser en famille pour jouer avec les lettres, les mots et les chiffres.

Pour parcourir les 65 défis offerts :

<http://www.parentestrie.com/reinventez-votre-ete-2/>

Profitez-en pour parcourir le [www.parentestrie.com](http://www.parentestrie.com), un site web spécialement conçu pour vous aider à accompagner votre enfant tout au long de son parcours scolaire. Il regroupe et condense les meilleurs contenus et références pour vous outiller dans la réussite éducative de vos enfants.

**PARENTESTRIE.COM**

**Accompagnez votre enfant vers la réussite!**

Devoirs et leçons • Difficultés d'apprentissage • Estime de soi  
Lecture-écriture • Motivation à l'école • Relations avec les pairs  
Saines habitudes de vie • Et plus encore!



## NOS SOUHAITS!

